Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente d'un bien immobilier sans remise des clés

Par vivi2501

bonsoir,

J'aimerais savoir si c'est légal que le notaire ne remette pas les clés du bien immobilier vendu aux nouveaux propriétaires.
merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
D'abord c'est le vendeur qui remet les clés, pas le notaire.

Ensuite il y a plein de possibilités qui font qu'il n'y a pas de clés : il n'y a pas de serrure aux portes ? ou les clés ont été perdues ? ou sont séquestrées par un tiers non habilité ? ou le bien est loué ? ou squatté ? ou c'est un digicode qui ouvre le local ? ou toute autre hypothèse....

Remettre des clés ou pas ne remplace pas la signature de l'acte notarié et n'a pas d'impact sur la mutation de la propriété.